

Adhérente



MUTUALITÉ  
FRANÇAISE

## PAGES Régionales

### Amélioration des garanties ASSISTANCE

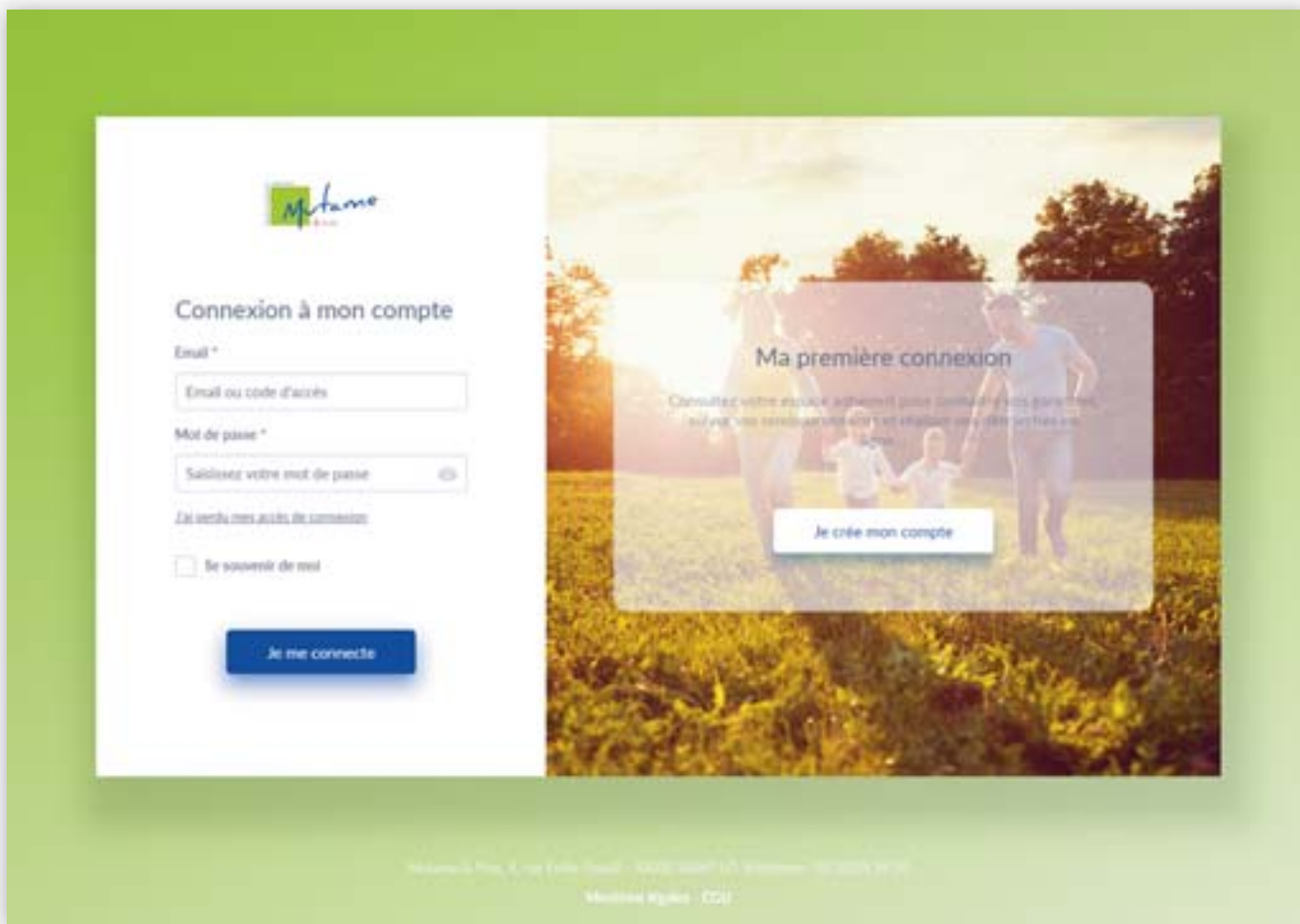
Santé • Prévoyance • Mutuelle

Mutame  
& PLUS

# Un nouvel espace extranet

## Mutame & Plus vous propose un nouvel espace réservé

- Accédez à vos garanties,
- Suivez vos remboursements de la mutuelle réglés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019,
- Retrouvez vos compteurs de forfaits (médecines douces, pilule contraceptive...),
- Éditez vos relevés de prestations (à la quinzaine),
- Modifiez vos coordonnées (adresse, téléphone, Email, RIB...),
- Contactez la mutuelle via la messagerie sécurisée pour par exemple envoyer vos factures...



## Vous n'avez pas encore ouvert votre compte ?

Rendez-vous sur [www.mutame-plus.fr](http://www.mutame-plus.fr) et cliquer sur **Espace réservé** en haut à droite (bouton bleu).

Cliquez sur le bouton : **Espace Adhérent 2019**

Cliquez sur **Je crée mon compte** et suivez les instructions en vous reportant au besoin à la lettre à l'adhérent accompagnant votre carte mutualiste 2019.

Lucie se tient à votre disposition [l.hervieu@mutame-plus.fr](mailto:l.hervieu@mutame-plus.fr)

# Assistance et aide juridique

Mutame & Plus met tout en œuvre pour faciliter votre vie quotidienne en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile.

## Aide à domicile

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'intervention de RMA, notre partenaire, est immédiate lors d'une **hospitalisation ambulatoire** alors que précédemment le mutualiste devait justifier d'une incapacité physique d'au moins 48 heures à son retour au domicile.

### Qu'est-ce qu'une hospitalisation ambulatoire ?

Toute hospitalisation de moins de 12h sans hébergement de nuit qu'elle soit prévue ou imprévue, ayant généré un acte chirurgical réalisé dans les conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie adaptée et suivie d'une surveillance postopératoire, et pour laquelle un bulletin de situation a été remis à la sortie.

Vous pouvez également désormais faire appel aux services d'assistance pour une **immobilisation** au domicile **imprévue** de plus de 5 jours ou prévue de plus de 10 jours, sans qu'il y ait eu préalablement une hospitalisation.

### Qu'est-ce qu'une immobilisation imprévue ?

Désigne toute immobilisation imprévue de plus de 5 jours ou prévue de plus de 10 jours consécutive à une maladie, un accident ou une blessure, constaté(es) médicalement et pour laquelle l'assistant évalue le cadre au retour au domicile (bénéficiaire vivant seul(e) ou en couple, enfants de moins de 10 ans ou personnes dépendantes à charge, soutien de proximité, aides déjà en place...)

## Aide juridique

Au niveau de la garantie « Protection juridique », la mutuelle vous accompagne désormais en cas de recours dans le cadre de consommation « Santé et Bien-Être » : à l'occasion d'un achat, de l'entretien ou de la location d'un matériel médical ou paramédical.

### Qu'est-ce que l'aide juridique ?

Le soutien de la mutuelle consiste à prendre en charge les frais de procédure en cas de différend avec un professionnel de santé ou à un établissement de soins : erreur médicale ou de diagnostic, infection nosocomiale, défaut de conseil du praticien dans le cadre d'un recours à l'amiable ou d'un procès auprès des hautes cours.

Pour plus de détails, nous vous encourageons à prendre connaissance du résumé Mutame Assistance accessible sur votre espace réservé.

Le nouvel espace extranet est disponible depuis le 1<sup>er</sup> janvier sur [www.mutame-plus.fr](http://www.mutame-plus.fr)

### Contactez l'Assistance

Un conseiller vous apportera une réponse personnalisée





# Essentielles

## 01 /// Normandie : Initiation aux gestes d'urgences pédiatriques

La Mutualité Française Normandie organise des sessions de sensibilisation aux gestes d'urgences pédiatriques, d'une demi-journée.



**Toutes les dates et contacts pour l'inscription sont disponibles sur [www.normandie.mutualite.fr](http://www.normandie.mutualite.fr).**

## 02 /// Permanence 2019 Cherbourg-en-Cotentin

Monsieur Bastien ACHER, notre conseiller mutualiste, tient une permanence pour accueillir les personnels de la collectivité.

**Rendez-vous le 1<sup>er</sup> février à Equeurdreville (bureau RDC), le 1<sup>er</sup> mars à Tourlaville (salle 003A), le 5 avril à Cherbourg-en-Cotentin (salle DSPMET, Espace René Le Bas). Bastien est joignable au 06 75 91 59 21.**



## 03 /// Catherine, 40 années au service des mutualistes

Le Conseil d'Administration adresse ses plus vifs remerciements à Madame PRIEUR pour la disponibilité et le professionnalisme dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière à l'agence Centre-Val de Loire à Orléans et lui souhaite une belle continuation dans ses nouveaux projets. Ses collègues s'associent à ces vœux.



© DF

## 04 /// Hommage à Monsieur Rouard

Jean-François est décédé le 2 octobre 2018. Mutualiste convaincu, il a participé en 1962 à la création de la mutuelle des agents des collectivités locales du Loiret qui deviendra plus tard Mutame Val de France. Il en sera le trésorier pendant plus de 40 ans. Il s'impliquera aussi dans les instances nationales en qualité de Trésorier Général de l'Union Mutame. Nous garderons de lui un souvenir d'un homme fidèle dans ses engagements et ses convictions. Nous témoignons à la famille notre sympathie.



© DF

## 05 /// Protégez vos proches



La mutuelle, en partenariat avec l'assureur Mutex, propose diverses solutions pour assurer les aléas de la vie :

- Incapacité de travail.
- Dépendance.
- Accidents de la vie.
- Décès.
- Obsèques.

**Renseignez-vous auprès des conseillers mutualistes en agence ou demandez plus d'information à [contact@mutame-plus.fr](mailto:contact@mutame-plus.fr)**

## 06 /// Participation forfaitaire « Actes médicaux coûteux »

Les actes médicaux dont le montant est égal ou supérieur à 120 € en soins de ville ou d'hospitalisation sont remboursés intégralement par la sécurité sociale. L'assuré doit toutefois s'acquitter de la participation forfaitaire de 24 € au 1<sup>er</sup> janvier 2019 au lieu de 18 € précédemment.

**Mutame & Plus assume le remboursement intégral du forfait.**



Mutame Essentiel - Pages spéciales régionales.

Janvier 2019 - N° 78 - ISSN : 2646 3326 - Directeur de la publication : M. Daniel Lemenuel  
 Directeur de la rédaction : M. Gilles Ledoyen - Conception et réalisation : C.A.G. - Paris.  
 Impression et routage : PRN - Caen. Couverture : © Fotolia.com

### Mutame & Plus

Siège Social - 4, rue Émile Enault - 50008 SAINT-LÔ - 02 33 05 29 20 - [contact@mutame-plus.fr](mailto:contact@mutame-plus.fr)  
 Agence Normandie - 19 bis, Place Saint Sauveur 14000 CAEN - 02 31 86 00 15 - [normandie@mutame-plus.fr](mailto:normandie@mutame-plus.fr)  
 Agence Centre-Val de Loire - 1, rue du Faubourg Bannier 45057 ORLÉANS - 02 38 65 46 80 - [centervaldeloire@mutame-plus.fr](mailto:centervaldeloire@mutame-plus.fr)  
 Agence Bourgogne-Franche-Comté - 1, rue Strolz - 90007 BELFORT - 03 84 46 64 90 - [bourgognefranchecomte@mutame-plus.fr](mailto:bourgognefranchecomte@mutame-plus.fr)

